



Compte rendu CGT CSE NOVEMBRE 2023

Audit Bureau Veritas sur le sujet Qualité Sécurité Environnement

Un cabinet d'audit a rendu son expertise : Tout est bien rangé, tout est propre, pas de pollution.

Un chantier exemplaire...Le seul lieu audité niveau production a été le magasin général qui est neuf et bien rangé depuis moins de 2 ans.

Document Unique d'évaluation des Risques professionnels

Nous n'avons pas accès au DUERP rien que cela justifie notre avis défavorable.

CFDT, FO, CGT : Défavorable

CFE CGC : favorable

Présentation BUEMI :

N35 Yeu Noirmoutier : installé début d'été prochain

D'ici 2050, prévision de 25% de la consommation du pays avec l'éolien en mer, la consommation énergétique étant prévue d'être multipliée par 1,5 d'ici là.

Projet note de congés 2024

S 31 32 33 fermetures estivale sauf Brais et fermé 4 semaines S 31 32 33 34

Navire/ UAP/ Portique /Tansports Lourd / Anemos par rotation entre S23 et S39 (la liste n'est pas complète)

Fermeture 6 jours à Noel : 5 CP et ARTT le lundi 23 décembre

9 jours fériés en 2024

Journée de solidarité le lundi 20 mai

3 jours ARTP imposés : 23 décembre, 10 mai et 20 mai

Pour Brais exception pour 2024, fermeture de l'atelier le lundi 2 janvier 2024

Fermeture 2 et 3 avril pour la mise en place de l'ERP

Forfaités : 10 jours ARTT calculés pour 2024

Gestion prévisionnelle des emplois et des carrières :

Un plan d'embauche validant encore un faible effectif ouvrier (1092 en 2025 !)

Favorable : CFDT / CFE CGC

Défavorable : CGT / FO

Dérogation chèques vacances pour 2024 :

90 euros par enfant maintenu pour 2024 : favorable à l'unanimité

Effectifs : 3848 personnes dont 1178 cadres/ 1436 ATAM/ 1117ouvriers/ 117 alternants et 306 intérimaires (équivalent temps plein)

Investissements :

Production : structure monte-charge pour les sous stations : 170 000

Chariot élévateur : 500 000 euros

Bat O réhabilitation avec vestiaires : 890 000 euros

Rénovation bat G occupé par MSC : 150 000 euros

Parc à Tôle : 1 500 000

Modernisation treuils halage forme B : 1 052 000

Horaires :

Anemos ouvert en décembre à 12 ouvriers pour les samedis matin

EN FIN DE SEANCE UNE DECLARATION A ETE LUE CONTRE LES MENACES DE LICENCIEMENT A L'ENCONTRE D'UN DELEGUE DU PERSONNEL

Déclaration commune de la CFDT et de la CGT contre les menaces de sanctions et de licenciement à l'encontre d'un représentant du personnel.

« Il y a quelques mois, nous vous avons fait un courrier indiquant que nous nous opposons à toutes sanctions à l'égard de salariés ayant usé de leur droit à faire grève.

Aujourd'hui, nous nous opposons de la même manière à toute menace de sanction ou de licenciement envers un représentant du personnel pour avoir porté dans son secteur des revendications collectives sur les conditions de vie au travail.

Nous demandons l'arrêt de cette procédure de sanction pouvant aller jusqu'au licenciement. »